

Les Européens voyageurs; de l'Europe du Sud vers le Maghreb puis vers la France, 1830-1962

Accepter de traiter cette question en quarante minutes relève de la gageure; toutefois, j'essaierai, dans ses grandes lignes de rappeler ce que fut cette formidable migration qui en un siècle conduisit des populations de la rive nord de la Méditerranée (Espagne, Italie, Malte, mais aussi France du sud, Provence, Languedoc, Corse) vers les rivages du sud durant tout le XIX^e siècle, puis les ramena vers le Nord, essentiellement entre 1956 et 1962 mais pas forcément du lieu d'où étaient partis leurs ancêtres.

Brièvement, rappelons qu'avec la conquête de l'Algérie en 1830, la France inaugure un siècle de colonisation. Des immigrants de toute l'Europe sont alors attirés par cette terre qui préfigure le Far West, Anglais, Grecs, Russes...mais les plus nombreux sont les Français, les Espagnols, les Italiens, les Allemands et les Suisses, les Maltais.

Les Français : 1830-1840 est une décennie d'incertitudes ; Paris est divisé quant à la conduite à tenir, colonisation ou abandon. Mais à l'initiative du Maréchal Clauzel, commandant en chef de l'armée d'Afrique colonisateur, de quelques nobles légitimistes —« les gants jaunes »- et de quelques spéculateurs qui acquièrent de grandes propriétés, quelques milliers de Français viennent s'installer en Algérie ; ce sont des ruraux venant des campagnes françaises les plus pauvres et des citadins aventureux, petits artisans, cabaretiers, ouvriers. En 1840, ils sont 11 000 dont 40% de femmes. Avec Bugeaud gouverneur de l'Algérie (1840-1847), les partisans de l'occupation trouvent un défenseur de l'administration et de la colonisation du pays ; il prône le développement d'une colonisation officielle en opposition à la colonisation privée de la décennie précédente jugée improductive ; si son projet de colonisation militaire est un échec, la colonisation civile, par l'octroi de concessions permet un accroissement sensible de la population, environ 46 000 en 1846. Ces Français sont des fermiers ou des métayers désireux d'être propriétaires et des citadins attirés par l'accroissement des villes du littoral Alger, Oran, Bône. Entre 1845 et 1848, la tentative d'une colonisation maritime organisée par le gouvernement afin d'installer des pêcheurs bretons est un échec. Une autre tentative de colonisation maritime, installer des pêcheurs du Languedoc-Roussillon est également un échec.

Soucieuse d'éloigner les ouvriers des Ateliers Nationaux, ferment d'agitation révolutionnaire, l'Assemblée républicaine vote en 1848 la création de colonies agricoles ; elle pense établir 13 500 colons avant la fin de l'année. La demande dépasse l'offre et 16 convois parisiens d'environ 700 personnes partent vers Marseille, auxquels est adjoint un convoi lyonnais. Les conditions d'accueil déplorables, la mauvaise récolte de 1849, le choléra, contribuent à l'échec de cette colonisation. C'est durant cette période mouvementée que l'Assemblée législative décide de transporter en Algérie 450 insurgés des journées de juin 1848. Toutefois, la relance du projet de colonisation par les colonies agricoles de 1849 contribue à l'accroissement de la population française, 66 000, fin 1851 et 92 000 en 1856. Ces cinq années sont celles de la déportation des opposants au coup d'état de 1851. Elles correspondent aussi au gouvernement de Randon qui lance un programme de colonisation officielle avec la création de 52 centres. Les opposants au coup d'état accomplissent une œuvre significative, participant aux défrichements et aux travaux de terrassement, mais rentrent presque tous en France après l'amnistie de 1859. A partir de cette date, l'émigration française ralentit, pour tomber à 3 000 individus par an en dix ans voire 1 000 par an entre 1866 et 1872 ; peut-être est-ce la conséquence de la politique de Royaume Arabe de Napoléon III et de la guerre franco-prussienne. Après 1872, l'émigration française reprend avec le départ des Alsaciens Lorrains, de Corses, de gens du pourtour Méditerranéen, des départements pyrénéens et alpins, de la région parisienne. En quatorze ans -1872-1886- le nombre de Français augmente de 90 000 personnes, et atteint 219 000 ressortissants mais depuis 1856, le nombre de naissances l'emporte sur les décès, l'accroissement naturel annuel étant évalué à 6 pour 1 000. Après 1889, conséquence de la loi de naturalisation automatique, il est difficile de distinguer les Français de Métropole des Français naturalisés ; mais la colonisation officielle ralentit et l'émigration française diminue ;

malgré une relance de la colonisation officielle au début du XX^e siècle et un relatif succès de la colonisation privée, le peuplement français n'augmente pas de façon significative, consacrant l'échec d'une colonisation de peuplement. En revanche, le taux de natalité relativement élevé – supérieur à celui de la Métropole – conjugué aux naturalisations massives contribue à l'accroissement de la population française qui en 1962 est d'un million d'habitants. Bien qu'il n'y ait pas – je le rappelle – d'études d'envergure concernant les origines de la population française « de souche », on peut penser que provinces françaises les plus pourvoyeuses d'émigrants vers l'Algérie furent la région parisienne, la Provence, le Languedoc Roussillon, la Corse, l'Alsace et la Lorraine.

A la veille de l'indépendance, la population européenne est à 80% urbaine ; cette population est concentrée sur le littoral, Alger, Oran et Bône en rassemblant plus de la moitié, à Oran les Français étant majoritaires.

Les Alsaciens et Lorrains : l'histoire de leur migration commence dès 1841 ; on compte plus de 2 000 Alsaciens en Algérie. Cette migration est consécutive à un essor démographique important associé à des crises de subsistance (1837-1839) et à l'influence des départs des « voisins » que sont les Suisses ou les Allemands. La migration s'accroît au cours de la décennie suivante, plus de 10 000 personnes parmi lesquels on compte les premiers Lorrains originaires de la Meurthe qui a connu une famine en 1847. Malgré la colonisation officielle des premières années du second Empire, le rythme de la migration au cours de la décennie 1851- 1861 est inférieur à celui de la période précédente, environ 7 000 personnes, peut-être faut-il y voir la concurrence qu'exerce l'attrait vers l'Amérique via l'action d'agents recruteurs ou d'organes de presse agissant surtout pour le compte du Texas. Alsaciens et Lorrains sont souvent regroupés dans des villages, les plus anciens étant Kouba et Dely Ibrahim proches d'Alger, dans l'Oranie ce sont La Stidia et Sainte Léonie où chaque fois ils côtoient des Allemands. Les conditions de vie sont terribles et les taux de mortalité élevés. Enfin au cours des années 1862, 1863, on note une relance de la migration grâce aux efforts de l'administration, passage sur mer gratuit, coût très faible du voyage en chemin de fer ; mais des conditions climatiques pénibles durant les années suivantes font que peu de colons restent exploiter leur concession.

La défaite française en 1871 entraîne des départs estimés à 6 500 en 1871 et 1872 .Après cette date, il est difficile de quantifier la migration car les Alsaciens et Lorrains ne sont pas toujours dissociés par les statistiques de l'administration coloniale de l'émigration allemande. Mais à nouveau, les conditions désastreuses de l'installation incitent à penser que la colonisation officielle des années 1870-1880 est un échec ; une évaluation du nombre des naturalisations d'Alsaciens comptabilisés comme Allemands avance un chiffre de 3 500 personnes entre 1874 et 1889 ; si le peuplement Alsacien et Lorrain augmente, il le doit à la vitalité démographique de la génération antérieure qui a fait souche. En 1876, il représenterait 20% de la population française de l'Algérie.

Les Espagnols : ils sont les plus nombreux, 145 000 en 1886, à la veille de la loi de naturalisation de 1889, soit 33% du peuplement européen (Français inclus), mais aussi les premiers arrivés sur le sol algérien. En effet, en juin 1830, l'escadre française fait escale à Port Mahon aux Baléares et entraîne dans son sillage des Mahonnais qui s'installent en Algérois, occupent les jardins délaissés par les Maures, approvisionnent l'armée en céréales, en fourrages. Très vite, cette migration est organisée par le baron de Vialar qui envoie des recruteurs à Minorque. Mais la nouvelle de la conquête de l'Algérie se répand sur le littoral espagnol où les structures agraires archaïques sont cause d'une misère endémique et de crises de subsistance récurrentes ; aussi assiste-t-on à des vagues successives de départs le long d'une zone qui s'étend de Valence à Carthagène, la province de Valence étant celle qui alimente le plus le courant migratoire, lequel se dirige d'abord vers l'Algérois. Parallèlement, l'atmosphère de guerre civile récurrent dans laquelle vit l'Espagne consécutivement à des conflits de succession et des pronunciamientos militaires favorise une émigration politique peu soucieuse de s'installer dans la durée, mais aussi une émigration de miséreux fuyant la détérioration économique du pays. En 1858, 28% de la population européenne de l'Algérois est espagnole. En même temps, un autre courant migratoire se dirige vers l'Oranie plus proche, et en 1861, les populations espagnoles des deux provinces algériennes sont équilibrées numériquement, abritant chacune environ 24 000 ressortissants. Ce n'est qu'après 1861 que

l'Oranie devient plus attractive, à tel point qu'à la veille de l'indépendance, Oran est qualifiée de « petite Espagne ». Ce peuplement présente trois caractéristiques ; il est agricole, on lui doit la mise en valeur de la Mitidja, de la vallée du Chélif, de la plaine du Sig ; il est urbain car se concentrent dans les grandes villes un petit artisanat et des petits commerçants ; enfin, on note une colonisation numériquement faible de pêcheurs sur le littoral oranais, Arzew, Beni-Saf. Il est difficile d'évaluer quantitativement le peuplement espagnol après 1889, mais la migration reste vive jusqu'à la veille de la guerre de 1914 date à laquelle elle connaît un coup d'arrêt; les Espagnols se fondent alors lentement dans la population française. La guerre civile entraîne le passage de quelques milliers de Républicains en Algérie, dont un certain nombre est interné dans des camps à la lisière du Sahara entre 1941 et 1944. L'une des grandes figures symbolisant la réussite du migrant est Bastos, le fabricant de cigarettes.

Les Italiens : numériquement ils sont le deuxième groupe euro-étranger en Algérie ; on en recense 45 000 en 1886. Comme les Espagnols, ils arrivent très tôt en Algérie, ils sont aventuriers, pêcheurs, ouvriers du bâtiment, viennent du sud de la péninsule, et s'installent prioritairement dans le Constantinois et l'Algérois. Mais, jusqu'en 1848 c'est essentiellement une migration saisonnière, surtout des pêcheurs qui viennent pendant la saison favorable et, la saison terminée, repartent, « sans rien apporter à l'Algérie » selon l'administration française. Ces pêcheurs viennent du Golfe de Naples, Torre del Greco, Torre Annunziata et des îles, Procida, Ischia. A partir des années 1860, avec la mise en place des grands travaux en Algérie et la relance d'une colonisation officielle sous la III^e République, la migration italienne connaît une certaine dynamique qui entraîne des départs de toute la péninsule, du sud, Calabre, Campanie mais aussi du Piémont (maçons) et de Sardaigne (mineurs du Constantinois) Après 1889, la migration reste vive, conséquence de la crise économique qui frappe l'Italie ; entre 1890 et 1910, on peut estimer que 2 000 personnes débarquent chaque année sur le sol algérien. A cette date, Alger -8 000 Italiens- Bône -6 000- et dans une moindre mesure Philippeville abritent les communautés les plus importantes. A Bône, la personnalité marquante de la fin du XIX^e siècle fut Jérôme Bertagna, maire de la localité et descendant d'une famille italienne originaire du comté de Nice alors sous domination du royaume de Piémont-Sardaigne. Après 1920, le courant migratoire se tarit, mais on note de nombreux allers retours Italie/Algérie et Tunisie/Algérie d'antifascistes entre 1924 et 1939. En 1962, la figure la plus connue de l'immigration italienne est le riche armateur algérois Schiaffino.

Allemands et Suisses : il est difficile de dissocier les deux migrations dans les premières années de la conquête parce que celui qui semble avoir été à l'origine de ce peuplement, le maréchal Clauzel, avait des contacts à Genève et avait créé deux villages allemands à Kouba et Dely Ibrahim. D'autre part, la création de la Légion étrangère en 1831 attire de nombreux Suisses et Allemands dont les régiments sont dirigés vers l'Algérie. La poursuite de la conquête au cours des années 1830 est observée avec attention par des organismes suisses soucieux de se débarrasser de populations pauvres et encouragés par l'administration française qui voit d'un mauvais œil l'arrivée des Italiens et des Espagnols considérés comme des va-nu-pieds, et qui préfère une « population robuste et laborieuse ». Sous le Second Empire, le gouvernement entend organiser les migrations européennes, mais cela ne va pas sans quelque réticence de la part des cantons suisses ou des états allemands. Ces émigrants viennent surtout du duché de Bade et du Palatinat, du canton de Vaud, du Valais et du Tessin. En 1872, on dénombrerait 10 000 Allemands et 8 000 Suisses, mais leur nombre s'accroît de façon significative entre 1880 et 1890, sans qu'on puisse donner une estimation fiable, les Allemands étant nombreux à vouloir accéder à la nationalité française, et conséquence de la germanophobie ambiante, beaucoup tentent de se faire passer pour Alsaciens. En 1872, c'est le département d'Alger qui accueille le plus grand nombre d'Allemands suivi par le Constantinois. Pour les Suisses, la répartition s'avère plus délicate si l'on excepte le cas de la Compagnie Genevoise qui accueille 2 000 personnes –dont 712 Vaudois– en 1853 et 1854 sur une dizaine de villages autour de Sétif. Lucien Borgeaud, le riche propriétaire du domaine de la Trappe de Staouéli est la figure emblématique de la communauté suisse.

Les Maltais : ils sont un groupe numériquement faible ; en 1886, trois ans avant la loi de naturalisation automatique, on en recensait 15 553 ressortissants. Cette migration présente plusieurs

originalités. Tout d'abord, comme les Mahonnais, les Maltais sont les premiers étrangers à débarquer en Algérie ; en effet de nombreux observateurs signalent des gargotiers et des portefaix à Alger originaires de Malte dès 1830 ; en 1833, un premier recensement révèle qu'en 1833 ils sont aussi nombreux que les Espagnols. L'autre originalité consiste dans leur répartition sur le sol algérien ; ils sont quasiment concentrés sur le littoral est, plus précisément à Bône où en 1846, 40% de la population européenne est maltaise et à Philippeville où la même année ils représentent plus du quart des Européens. La proximité géographique explique grandement cette concentration, les autres communes attractives étant principalement Alger et dans une moindre mesure Bougie, Djidjelli et La Calle. Population majoritairement masculine, pauvre et industrielle, elle se signale par sa grande résistance au climat et aux labeurs les plus durs. Population urbaine, elle arrive toutefois par son sens de l'épargne à racheter des lopins de colonisations et à réussir dans l'agriculture aux alentours des villes littorales du Constantinois. Après 1881, le courant migratoire maltais vers l'Algérie se dirige vers la Tunisie plus proche, devenue protectorat français. La loi de 1889 aidant, la population maltaise diminue progressivement et dans la dernière décennie du XIX^e siècle les Maltais de Tunisie sont plus nombreux que leurs compatriotes d'Algérie.

La Tunisie, nouvelle terre attractive à partir de 1881.

La conquête de ce territoire entraîna très rapidement de nouveaux courants migratoires. Les Maltais y virent une terre plus proche géographiquement, mais aussi moins contraignante sur le plan législatif, car le statut de protectorat laissait plus de liberté aux immigrants. C'est également ce que comprirent les Italiens, qui malgré la frustration que ressentait leur gouvernement, saisirent l'opportunité de s'installer dans un pays qui offrait également plus de sécurité que par le passé. En fait, la migration italienne était ancienne, car depuis le début du XIX^e siècle, l'administration beylicale qui avait besoin de cadres avait fait appel à eux; il faut chercher les origines de cette demande dans les liens ancestraux que les Juifs livournais entretenaient avec le Bey. Les Italiens étaient donc nombreux en 1881 à la veille de la conquête française d'où leur sentiment de frustration. Après 1881, ils arrivèrent donc par milliers, à tel point qu'une source française évalue le nombre d'Italiens à 65 000 personnes environ en 1900, mais que les sources italiennes estiment le nombre de leur ressortissants à 100 000! Mais ce n'est pas la même migration; avant 1881, on peut considérer qu'il s'agissait d'une migration de l'élite, après, c'est une population défavorisée qui est attirée par cette d'venture nouvelle où on peut, à défaut de s'enrichir, vivre mieux! Quoiqu'il en soit ils s'installent majoritairement sur le littoral (pour les deux tiers) Tunis, La Goulette, Ferryville, Tabarka, Bizerte, Cap Bon. Ils viennent de Sicile, de Ligurie, de Ponza (golfe de Naples) et quand ils sont pêcheurs entretiennent des relations avec Livourne, Gènes, Trapani, Palerme, Naples; mais ils sont majoritairement, et c'est ce qui les distingue de leurs compatriotes de l'Algérie, maçons, agriculteurs, avec des spécialisations, la vigne, l'olivier, les Sardes démasclent le chêne liège de Khroumirie, et parfois passent la frontière algérienne pour éventuellement prolonger la saison. Parallèlement à cette migration de masse, en 1911, on dénombrait près de 100 000 Italiens, les Français émigrent peu, environ 34 000 à la même date, soit 1 000 par an! Ils sont majoritairement urbains, fonctionnaires, travaillent dans le secteur secondaire, Tunis, puis Bizerte sont les localités attractives.

Comment et dans quelles conditions s'effectuent la migration de l'Europe vers l'Afrique du Nord?

Une remarque s'impose; le port de départ de la France vers l'Algérie, au moins pendant les quinze premières années après la conquête est Toulon. A tel point que lorsqu'il est prévu vers 1834-1835 des travaux d'extension du port d'Alger, les concepteurs envisagent de créer un «Toulon Africain ». Marseille ne supplantera Toulon qu'à partir du début des années 1850. A cela deux raisons: d'abord les travaux d'extension du port de Marseille se font entre 1839 et 1849 et d'autre part l'arrivée du chemin de fer P.L.M. est achevée en 1855. En ce qui concerne l'émigration française, le tournant semble être les départs des convois de 1848 en provenance de Paris via Lyon par voie d'eau sur la Saône et le Rhône. Avec l'ouverture du canal de Suez en 1869, Marseille deviendra le grand port de l'Orient et des colonies; c'est d'ailleurs une compagnie marseillaise, la Cie Fraissinet avec son vapeur « l'Asie » qui franchira la première le canal. En 1870, 187 000 passagers transitent par

Marseille.

Il en est de même des migrations alsaciennes, allemandes et suisses qui à partir des années 1845 délaissent Toulon pour Marseille. Dans les années 1860, les Alsaciens et les Allemands se rassemblent à Thionville pour rejoindre Marseille où ils sont hébergés puis repartent le plus rapidement possible munis de titres de transports gratuits pour Alger ou Stora, le port de Phillippeville n'étant alors pas encore achevé. Après 1870, les Alsaciens sont accueillis à Marseille par la Société d'Assistance des Alsaciens Lorrains et empruntent des lignes régulières: le mardi et le samedi à destination d'Alger (48 h. de traversée), le jeudi à destination d'Oran (72 h. de traversée) et le vendredi à destination de Stora (42 h. de traversée). Les Suisses reçoivent lors de leur transit à Marseille le soutien de la Société de Bienfaisance créée par des notables suisses. La première ligne à vapeur, Marseille-Alger est fondée en 1831 par des Suisses, les frères Bazin. Il faut en moyenne à tous ces émigrants cinq semaines de voyage, de leur lieu de départ aux villages de colonisation qu'ils doivent rejoindre en Algérie après leur débarquement.

Concernant l'émigration italienne et espagnole les conditions de départs sont très différentes. En effet, malgré les tentatives d'instauration de lignes régulières, celles-ci échouent rapidement et ce sont des initiatives privées, souvent à caractère clandestines qui drainent l'essentiel du courant migratoire. Un courrier du consul de France en poste à Valence, en date du 10 avril 1865 signale « que la plupart des transports d'émigrants se fait par petits bateaux de 20 à 25 tonneaux au départ de petits ports et à l'occasion de divers trafics. » Pourtant, dès 1846, il y eut une ligne Valence-Oran. Dans les années 1860, devant l'importance du trafic de balancelles, la Compagnie -française- des Messageries Impériales prévoit sur la ligne Marseille-Oran des escales à Barcelone, Valence, Alicante Carthagène. Dans les années 1870, une tentative de ligne Carthagène-Oran n'aboutit pas. Seul, un bateau espagnol réussit à assurer durant quelques années une liaison bi hebdomadaire entre Carthagène et l'Oranie. Il faut attendre les années 1880 pour que la Compagnie Générale Transatlantique assure une ligne régulière Algérie-France. Mais beaucoup d'émigrants espagnols continuent à emprunter les lignes du trafic commercial ou postal ou des balancelles au départ de petits ports alicantins comme Santa Pola ou Benidorm. Il en est de même pour les Italiens qui empruntent les bateaux de pêche ou des caboteurs qui effectuent la traversée du golfe de Naples vers La Calle, Bône ou Stora. Au début de la conquête le grand port de commerce italien vers l'Algérie était Livourne; pendant longtemps les navires livournais transportèrent des marchandises et des émigrants, souvent clandestins, piémontais ou toscans. Durant la première décennie il convient de noter une migration particulière, comme les Mahonnais qui s'engouffrèrent derrière la flotte française, de nombreux bateaux sardes arrivèrent dès l'été 1830; ces deux communautés jouèrent un rôle important dans l'approvisionnement de l'armée française et apportèrent un nombre conséquent d'émigrants. Toutefois, en 1881, un seul bateau, italien, « Il Principe di Napoli » assure une liaison hebdomadaire Naples-Bône. Il faut attendre l'extrême fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle pour que se créent des lignes régulières Algérie-Italie.

Il est intéressant de signaler que des descendants de ressortissants italiens jouèrent un rôle important dans l'histoire maritime de l'Algérie puisque l'association Scotto, Ambrosino, Pugliese originaires de Procida créa des lignes régulières ports de l'Oranie/ports français de la Méditerranée à partir de 1890 et que la famille Schiaffino, outre les lignes trans méditerranée, créa des liaisons littorales afin de desservir les ports algériens. Pour la petite histoire, c'est un Schiaffino qui, en 1842, qui transféra les reliques de Saint Augustin à Bône. En Tunisie, c'est la famille Rubattino qui contribua au développement de lignes littorales maritimes, mais qui s'impliqua également dans la construction de lignes ferroviaires.

Mais l'émigration italienne vers la Tunisie emprunte longtemps elle aussi des liaisons occasionnelles de patrons pêcheurs ou de petits négociants en quête de petits trafics comme l'atteste un courrier du consul d'Italie à Tunis en poste en 1903: « ils (ses compatriotes) descendent de petits bateaux ou de barques avec leur paquet sous le bras et quelques sous en poche et se répandent dans les campagnes désertes de Tunisie... ». Mais il convient de signaler qu'une compagnie italienne assurait à la fin du XIX^e siècle un service régulier Tunis-Bari.

Les décrets sur la naturalisation de 1922 qui accordaient automatiquement la nationalité française à

toute personne non tunisienne née en Tunisie de parents qui y étaient eux mêmes nés contribua à réduire le nombre d'Italiens malgré la vivacité du courant migratoire qui se poursuivit durant l'entre deux guerres. Ces décrets provoquèrent d'ailleurs de vives oppositions tant en Tunisie qu'en Italie où la politique expansionniste du Duce visait non seulement à tenter de gagner de nouveaux territoires mais aussi à protéger ses ressortissants à l'étranger. En 1956, on recensait environ 180 000 Français contre 67 000 Italiens.

En Algérie à la même date, on dénombrait environ un million d'Européens dont 90% étaient de nationalité française.

Tous se préparent, sans le savoir à une gigantesque migration de masse. Ils sont plus d'1,4 million résidant en Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Egypte

Ceci nous amène donc à traiter des rapatriements vers la France. Sans en rappeler les conditions, qui ont été abondamment traitées au colloque de Marseille en septembre, on peut d'abord s'interroger si le terme rapatriement est le plus adéquat. Nombreux étaient les « rapatriés qui ne connaissaient de la mère patrie que ce qu'ils en avaient pu voir au cinéma, ou ce que leur avait pu raconter, leur père, leur frère, leur oncle lorsqu'ils étaient venus en 1943 se battre pour la France et qu'à ce titre ils se sentaient profondément français. Les Espagnols et les Italiens avaient oublié leur origine; ils savaient confusément qu'ils étaient « valenciens, napolitains. Toutes ces populations avaient depuis longtemps, en 1962, acquis la nationalité française et pour certains ressortissants depuis trois générations; la langue française, l'école, le service militaire pour les hommes, les deux conflits mondiaux auxquels ils avaient participé étaient des éléments qui contribuaient à leur sentiment profond d'appartenance à la nation française. Ce qui est certain, c'est qu'ils se préparaient comme leurs ancêtres à une nouvelle migration qui leur ferait à nouveau traverser la Méditerranée mais dans l'autre sens. Quelques uns, peu nombreux, effectuèrent comme leurs aïeux la traversée sur des bateaux de pêche; leurs noms méritent d'être rappelés tant les conditions furent héroïques. Les frères Pilato, le patron Giordano, André Striano, tous de l'Algérois et d'origine napolitaine, mais aussi la famille Llorca d'Arzew, descendants d'émigrants alicantins qui rallièrent Port-Vendres, Sète, La Ciotat, Toulon ou Saint Raphael. D'aucuns perpétuèrent la profession de pêcheurs et s'installèrent à Sète, Martigues, La Ciotat... d'autres, terriens, mirent à profit leur savoir faire en matière agricole, et on les retrouva horticulteurs dans la Var, viticulteurs dans l'Aude ou l'Hérault, mais n'oublions que l'immense majorité d'entre eux étaient déjà devenus en Algérie des citadins et qu'à ce titre ils peuplèrent Marseille, Toulon, Nice, Montpellier, Perpignan, en un mot les grandes métropoles méditerranéennes françaises où ils occupèrent les emplois des secteurs secondaire et tertiaire. Parmi les artisans de la colonisation maritime, on se souviendra qu'en 1962, l'armement Scotto Ambrosino Pugliese (S.A.P.) se rapatrie à Sète, puis se rapproche de Schiaffino en 1967, lequel Schiaffino avait après l'indépendance transféré son siège social à Paris. Un autre armement oranais, de moindre importance, l'armement Mazella se rapatriera à Bayonne. Parmi les descendants de pêcheurs italiens installés sur le littoral constantinois, la famille Falcone qui avait construit des conserveries s'installa après 1962 à Port-Vendres d'où elle écoula des conserves « Papa Falcone ».

Mais à ces populations d'Algérie, il convient de ne pas oublier qu'elles avaient été devancées dès 1956, par les Européens de Tunisie et du Maroc. En Tunisie où la loi de naturalisation automatique de 1889 ne pouvait être appliquée puisque ce territoire était un protectorat, la colonie était numériquement importante. Nombreux, je le rappelle étaient les Siciliens qui avaient au lendemain de la conquête, en 1881, effectué la courte traversée. Ils venaient rejoindre des compatriotes originaires de la péninsule (Ligurie, Toscane, Piémont) installés là depuis longtemps et qui étaient commerçants ou fonctionnaires de l'administration beylicale. Les fortes résistances, surtout à partir des années 1920, auxquelles s'était heurtée la France, la guerre, le choix qu'avait fait de nombreux Italiens de lutter ou non contre le fascisme avaient entraîné des sentiments mitigés vis à vis de la puissance coloniale qui parfois les avaient considérés avec un certain mépris. Quoiqu'il en soit, en 1956, au gré d'unions mixtes ou d'intérêts économiques particuliers les 67 000 Italiens de Tunisie se trouvèrent partagés. Si aucune étude approfondie n'a été effectuée à ce jour à notre connaissance, on peut considérer qu'un tiers des Italiens choisit de rester, un tiers choisit de retourner vers leur mère patrie, l'Italie, un tiers choisit la France

accompagnant les Français et quelques descendants de Maltais devenus français. On en retrouve également beaucoup sur le littoral méditerranéen français.

Il convient de pas oublier les 300 000 Français du Maroc, parmi lesquels on comptait de nombreux descendants d'Espagnols qui rejoignirent aussi la France, mais certains avaient transité entre 1956 et 1962 par l'Oranie.

En 1968, près de 40% des rapatriés d'Algérie étaient installés en P.A.C.A. et en Languedoc-Roussillon.

La Méditerranée a connu en un peu plus d'un siècle des migrations qu'on peut qualifier de triangulaires, Espagne-Maghreb-France ou Italie-Maghreb-France qui concernèrent des centaines de milliers de personnes. Anecdote intéressante pour conclure, ces descendants d'immigrants espagnols italiens ou maltais qui avaient « oublié » en Algérie d'où ils venaient précisément, se mirent à partir des années 1980 à rechercher leurs lointains ascendants et se rendirent sur les lieux ancestraux du départ pour y retrouver de lointains cousins. La migration triangulaire devenant quadrangulaire et moins dramatique; c'était la quête des origines, des racines, empreinte d'émotions de découvertes et de joies.

Gérard Crespo

Journée d'études à l'initiative de French Lines

Montpellier, 14 novembre 2008.

Bibliographie indicative :

Pour l'Algérie:

Marc Baroli, *La vie quotidienne des Français en Algérie*, Hachette, Paris, 1967. Victor Demontès, *Le peuple algérien, étude de démographie algérienne*, Imprimerie algérienne, Alger, 1906. René Ricoux, *La démographie figurée de l'Algérie, étude statistiques des populations européennes qui habitent l'Algérie*, Masson, Paris, 1880.

Les années 1980 et 90 voient toute une série d'études, surtout à l'initiative d'Emile Témime professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Marseille.

Dans l'ordre de parution:

J-J.Jordi, *Les Espagnols en Oranie, 1830-1914, histoire d'une migration*, Africa Nostra, Montpellier, 1986, ouvrage qui est le produit d'une thèse de 3^e cycle soutenue en 1983.

M.Donato, *Les Maltais en Algérie, 1830-1889* Africa Nostra, Montpellier, 1987, ouvrage issu d'un DEA.

G.Crespo et J.J.Jordi, *Les Espagnols en Algérois, 1830-1914, histoire d'une migration*, l'Atlantrophe, Versailles, 1991.(produit du diplôme de l'EHESS de Gérard Crespo)

G.Crespo, *Les Italiens en Algérie, histoire et sociologie d'une migration, 1830-1960*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Asq, 1999.(Doctorat soutenu par G.Crespo en 1998)

Fabienne Fischer, *Les Alsaciens et Lorrains en Algérie, 1830-1914, histoire d'une migration*, éditions Gandini, Nice, 1999.(DEA d'histoire)

J-M. Di Constanzo, *Allemands et Suisses en Algérie, 1830-1918*, éditions Gandini, Nice, 2001.(DEA d'histoire)

Pour la Tunisie:

l'ouvrage ancien de Gaston Loth, *Le peuplement italien en Algérie et en Tunisie*, Armand Colin, Paris, 1905.

en italien, l'ouvrage de E. Deleone, *La colonizzazione dell'Africa del Nord, vol.1, Algeria e Tunisia*, Padoue, 1960.

J. Ganiage, *Une entreprise italienne de Tunisie au milieu du XIX^e siècle, correspondance commerciale de la thonaire de Sidi Daoud*, P.U.F. Paris, 1960 et *La population européenne de Tunis au milieu du XIX^e siècle, étude démographique*, P.U.F. Paris, 1959.

G. Crespo, Les Italiens en Tunisie, in *Mémoire d'Afrique du Nord*, n°11, Paris, 1998, et Les Italiens de Tunisie entre Fascisme et Vichy (1935-1945), in *Ces jours que nous avons tissés*, Mémoire écrite d'Afrique du Nord, Paris, 2002.